

Attention, il n'y en aura pas
pour tout le monde !

Ouvertures d'emplois de titulaires 2010 :

- **6** : c'est le nombre d'années maximum que peut atteindre un CDD de catégorie A dans la Fonction Publique (et c'est déjà scandaleux comme longueur de "période d'essai" avant intégration sur un emploi permanent !) ; et il n'y a aucune possibilité de pérenniser un poste sans support budgétaire pérenne... Donc pour les CDD, c'est l'impasse, notamment ceux sur conventions ou ressources propres ...
- **250** : c'est le nombre de CDD (hors doctorants) qui étaient présents au Cemagref au mois de mars dernier
- **55** : c'est le rythme d'accroissement annuel du nombre de CDD au Cemagref (hors doctorants) depuis janvier 2007
- **7** : c'est le nombre de suppressions d'emplois de titulaires Recherche au budget 2009, confirmées en 2010
- **144** : c'est le nombre de demandes d'ouvertures d'emplois permanents (titulaires Recherche et Agriculture) exprimées par les UR et services en 2010 (déjà très loin de reprendre l'ensemble des activités réalisées par les agents en CDD, qui doivent avoisiner les 300 aujourd'hui)
- **38** : c'est le nombre de recrutements de titulaires (29 Recherche + 9 Agriculture) que la direction prévoit de réaliser en 2010 au Cemagref

Voir au verso le tableau comparé par corps des demandes et des projets d'ouverture de la DG recueillis à la commission carrières du 1^{er} octobre dernier (arbitrages définitifs en comité de direction le 13 octobre)

A supposer qu'on ne continue pas à détruire des emplois, avec juste les 30 à 40 postes libérés chaque année par les départs, il est impossible de répondre aux besoins d'emplois permanents exprimés par les UR et services, a fortiori de résorber l'emploi précaire et maintenir en même temps une pyramide équilibrée entre "techniciens" et "chercheurs et ingénieurs" !

Seule solution : obtenir des créations massives d'emplois de titulaires !

C'est ce qu'ont demandé les représentants du personnel dans les CTP locaux et en commission carrières.

"Prime d'Excellence Scientifique" :

- **110** : c'est le nombre de chercheurs titulaires au Cemagref (à quelques unités près)
- **4 ou 5** : c'est le nombre de ceux d'entre eux qui pourraient, après sélection, toucher en décembre 2010, pendant 4 ans, la nouvelle PES instaurée par V. Pécresse
- **20 %** : c'est le pourcentage de chercheurs qui pourraient prétendre à la toucher en 2013 (maxi du nombre de bénéficiaires possible atteint)
- **53 000** : c'est le montant en euros de l'enveloppe fléchée par le Ministère de la Recherche dans le budget du Cemagref pour cette PES (financée par les suppressions d'emplois, comme toutes les améliorations octroyées aux fonctionnaires ces temps-ci : ça s'appelle "le retour catégoriel", ou même "l'intéressement aux suppressions d'emplois" ...)

Avec cette PES(te), il s'agit d'organiser une compétition entre chercheurs pour un petit nombre de primes individuelles éphémères (mais autrement plus épaisses que les "indemnités pour travaux dangereux et insalubres" !), au mépris des réalités du travail collectif de la recherche et du sens de l'engagement de ses personnels, et en laissant tomber 80 % des chercheurs - réputés "non excellents" donc - ainsi que les autres personnels. De qui se moque-t-on ? Est-ce cela la réponse au manque d'attractivité des carrières dans la recherche publique, aux besoins de revalorisation des salaires et des carrières ?

Les représentants SUD-Recherche-EPST, FO, CGT du Cemagref ont unanimement rejeté ce système de "bonus" inadéquat et pervers. Et de plus en plus de syndicats, d'élus dans les instances scientifiques le dénoncent aussi dans les autres EPST. Toutes les infos à partir de l'article "STOP la PES(te)" sur notre site web.

Les besoins de créations d'emploi et de revalorisation des salaires et des carrières sont criants, les financements publics de l'Etat pour la Recherche existent : il suffirait de réorienter une partie de l'argent mis dans l'ANR ou le Crédit Impôt Recherche vers les budgets des organismes...

Le gouvernement veut nous voir nous étripier entre nous pour ramasser les miettes qu'il nous lance : refusons de tomber dans ce panneau et rassemblons-nous pour exiger ensemble des créations massives d'emplois de titulaires, et une revalorisation des salaires et des carrières pour tous.

..../

Ouvertures d'emplois de titulaires 2010
(commission carrières du 01/10/09)

corps	Demandes remontées des UR et services	Ouvertures d'emplois envisagées par la DG (projet non définitif)
Titulaires Recherche (ouvertures concours après campagne mobilité) :		
Directeurs de Recherche (DR)	5	2
Chargés de Recherche (CR)	30	4
Ingénieurs de Recherche (IR)	22	7
Ingénieurs d'Etude (IE)	28	7
Assistants Ingénieurs (AI)	21	4
Techniciens de la Recherche (TR)	23	5
Adjoints Techniques (AJT)	5	0
Total	134	29
Titulaires Agriculture (ouverture mobilité MAAP) :		
Ingénieurs des Ponts, des eaux et des Forêts (IPEF) ou Ingénieurs Agriculture et Environnement (IAE)	10	9

Plus : **CDD dits "Accueil Haut Niveau"** (recrutements)
 0 demande en "premier choix" dans la liste présentée le 1er octobre
 2 demandes en "deuxième choix" derrière une demande de titulaire
 ... et **8 recrutements de CDD AHN prévus en 2010 !**

Point à élucider : il semblerait que pour construire la campagne de recrutements et promotions 2010, la DG envisage de supprimer, ou laisser vacants volontairement, 3 postes d'Adjoints Techniques...



Tous ensemble contre la compétition organisée pour le partage de la pénurie !